

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU LUNDI 19 MARS 2018 à 19H**

*Article L2121-25 et R.121.9 du Code Général des Collectivités Territoriales*

• **MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL :**

**Présents :** M. Jean-Pierre BETEND Mme Chrystel BURNIER, M. Gilbert COLLINI, M. Jean-Marc DESVIGNES, M. Christophe FOURNIER, Mme Véronique FOURNIER-MAQUIN, M. Florent LAMOISSIERE, Mme Jacqueline LODS, Mme Patricia PASSERAT, Mme Christiane PERILLAT-CHARLAZ, Mme Anne-Sophie PESSAY.

Mme PERILLAT-CHARLAZ Christiane, désignée par le Conseil, prend place au bureau en qualité de secrétaire.

\*\*\*\*\*

**1) Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 1<sup>er</sup> février 2018**

M. Le Maire Christophe FOURNIER fait approuver le compte-rendu du dernier conseil municipal.

**Vote : Approbation à l'unanimité.**

**2) Relais l'Epinette.**

Afin d'effectuer les démarches d'opérations de libération de la bande des 700 MHz pour l'émetteur « Entremont l'Epinette », la Communauté de Communes des Vallées de Thônes doit effectuer une demande de titularisation auprès de Conseil Supérieur d'Audiovisuel (CSA). Or, la commune d'Entremont est l'actuel titulaire de l'Émetteur, suite à la délibération de la commune du 15 avril 2011. Le CSA a précisé qu'il est nécessaire que la Commune d'Entremont abroge, au préalable, cette délibération au profit de la CCVT afin de permettre à celle-ci d'effectuer les démarches nécessaires auprès de CSA et de l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences).

Le conseil municipal accepte d'abroger la délibération du 15 avril 2011 au profit de la CCVT.

**Vote : approbation à l'unanimité.**

**3) Délégués SMDHAB.**

Afin de procéder au remplacement de Monsieur MIVEL, qui était délégué titulaire au sein du Comité Syndical du Syndicat Mixte de Développement de l'Hôpital Intercommunal Annemasse-Bonneville, et suite à la concertation entre les 10 communes, il convient que le Conseil Municipal de chacune des communes délibère sur la liste unique des délégués présentée. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de désigner comme délégués pour siéger au Comité Syndical du SMDHAB :

<b>Délégué titulaire</b>	<b>Suppléant associé</b>
Mme Marie-Pierre PERNAT	M. Loïc HERVE
M. Marc IOCHUM	Mme Sylviane NOEL
Mme Jacqueline LODS	Mme Anne-Sophie PESSAY
M. Jean MONIE	Mme Blandine SARRAZIN
Mme Fernande AUVERNAY	Mme Carmen VIFFRAY
Mme Murielle ROBERT	M. Gilbert CATALA
Mme Nadine SALOU	M. Jean-Philippe MAS

**Vote : approbation à l'unanimité.**

**4) Convention PLS ADIL 74.**

Il s'agit de renouveler la convention entre la Commune d'Entremont et l'Association Pour le Logement Savoyard. Agence Départementale d'Information sur le Logement (PLS ADIL 74), qui enregistre, via le Système National d'Enregistrement, toutes les demandes de logement social présentées et visées par la commune, laquelle vérifie l'identité du demandeur et transmet les formulaires le plus régulièrement possible. La commune s'engage à verser, à l'association, une cotisation de fonctionnement dont le montant a été calculé sur la base de 7 centimes d'euros/habitant avec un montant minimum de 200€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise M. le Maire à signer cette convention.

**Vote : approbation à l'unanimité.**

**5) Subvention FDDT 2018,**

Afin de réaliser les travaux de terrassement, de réseaux et d'écoulement des eaux pluviales sur la RD12 à hauteur de l'Auberge « Au Cœur des Monts », dont le montant s'élève à 16400€ HT, il est proposé de solliciter l'octroi d'une subvention par le département, dans le cadre du FDDT (Fonds Départemental Des Territoires), à hauteur de 60%.

**Vote : approbation à l'unanimité.**

Afin de réaliser les travaux de rénovation de l'électricité dans l'église abbatiale et à l'abbaye pour un montant total de 11076,66€ , il est également proposé de solliciter l'octroi d'une subvention par le département à hauteur de 60%.

**Vote : approbation à l'unanimité.**

**6) Programme des Travaux ONF,**

Suite à l'avis du comité consultatif « agriculture », M. le Maire propose de ne retenir aucun des travaux proposés par l'ONF pour 2018.

**Vote : approbation à l'unanimité.**

**7) Financement travaux RET,**

Ce point est reporté à une séance de conseil municipal ultérieure.

**8) Eclairage public RD12,**

La 3<sup>ème</sup> et dernière phase des travaux relatifs à l'éclairage public sur la RD12 va s'effectuer, entre le hameau de La Rivière et le chalet LEVET. Elle comprend la pose de 6 mâts avec luminaire LED sur massifs béton et la dépose de 2 poteaux bois et luminaires existants, ancienne génération. Coût de l'opération : 12 500€ TTC. Ces travaux seront terminés pour le mois de juin.

**Vote : approbation à l'unanimité.**

**9) Indemnités gardiennage église,**

Le point d'indice des fonctionnaires n'ayant pas été revalorisé depuis la dernière circulaire en date du 5 avril 2017, le plafond indemnitaire applicable pour le gardiennage des églises communales reste équivalent et est fixé en 2018 à 479, 86€ pour un gardien résidant dans la commune où se trouve l'édifice du culte.

**10) Questions diverses**

- Déclaration pour Agence de l'EAU/ Distribution EAU potable : la valeur du rendement en 2017 est de 59,52%. Pour info, en 2016, il était de 35,2%.
- Décharge Overan : suite aux demandes des services de l'état (DREAL et Agence Française de la Biodiversité), de nombreuses analyses complémentaires ont été conduites dans l'Overan et les eaux souterraines du site en 2016 et 2017. Un courrier du Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses affluents (SM3A) nous a informés que l'ensemble de ces données concourent à confirmer le faible impact du site sur les milieux et donc, à l'égard des populations. Il s'agit maintenant d'envisager le traitement le plus adapté. Aussi, le SM3A va engager les démarches nécessaires à la réalisation d'un avant-projet et nous tiendra informés des délais et procédures en cours.
- Conseil d'école : il a eu lieu le 13 mars dernier. Il a permis de valider les projets pour l'année en cours en lien avec le budget prévisionnel.
- Glières fête la liberté : elle n'aura pas lieu cette année au regard du passage du tour de France. Des interrogations subsistent quant au maintien de cette manifestation pour les années prochaines.
- CCAS : une réunion est prévue le 29 mars pour le vote du budget prévisionnel et les projets pour 2018.
- Fleurissement : une réunion est prévue le 29 mars avec l'APE sur le thème du Tour de France, et ce, en partenariat avec les Lampions.
- Travaux grenette jardin des enfants et local vélos abbaye : la pose de croisillons et des réparations diverses vont être réalisées par nos agents communaux.
- Maison de la Place : deux réunions de travail ont déjà eu lieu avec le CAUE concernant la réhabilitation de ce bâtiment. Une troisième réunion de travail aura lieu le 27 avril à 9h30.

- Drainage de l'église : une réunion de chantier a eu lieu en présence d'un cabinet d'études et de notre architecte du patrimoine, M. Desgrandchamps. Dans un premier temps, un état des lieux devra être réalisé par nos agents communaux, pour savoir si des canalisations existent et comment elles évacuent les eaux pluviales de ruissellement. Ce constat donnera lieu ensuite à un projet de travaux à réaliser.
- Visite du député et de la conseillère régionale en charge du patrimoine : le 6 mars dernier, M. Martial SADDIER et Mme Catherine PACORET sont venus visiter l'église abbatiale et son trésor. La région Rhône-Alpes souhaite en effet aider les communes à entretenir et à protéger leur patrimoine.
- Enquête Publique PLU et zonage de l'assainissement : elle aura lieu du 9 avril au 11 mai 2018. Madame FINAS a été nommée commissaire-enquêteur par le tribunal administratif de Grenoble et tiendra les permanences comme annoncées dans l'avis d'enquête affiché sur la commune.
- Tour de France : les enfants de l'école sont conviés à participer à un concours de dessin dans le cadre du Tour de France. Les enfants du périscolaire seront également invités à peindre la mascotte du village.
- Cotisation SMDHAB : elle s'élève maintenant à 3€/habitant (au lieu de 2,50€).
- Entretien de la voirie : des travaux de rebouchage des trous vont être effectués sur nos routes communales. En ce qui concerne la RD12, la pose d'enrobés va être réalisée avant juin.

La séance est levée à 19H50.

A Entremont, le 19 mars 2018

Le Maire,  
Christophe FOURNIER,

